

PRÉPARATION A L'EXAMEN D'ENTREE EN FORMATION
AMP (Aide Médico Psychologique)
Auxiliaire de Vie Sociale

Rappel des modalités pour entrer en formation d'AMP

Pour entrer en formation, il faut être âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation et avoir satisfait aux épreuves d'admissibilité (écrit) et d'admission (oral) organisées par l'IRTS de Franche-Comté.

Sont dispensé(e)s de l'épreuve d'admissibilité (écrit) les titulaires :

- Du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire d'aide à domicile
- Du diplôme professionnel d'aide-soignant
- Du BEP carrières sanitaires et sociales
- Du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- Du BEPA option services aux personnes
- Du BAPAAT
- Du CAP petite enfance
- Du CAPA service en milieu rural
- Du Diplôme d'Etat d'assistant familial
- Du titre d'assistant de vie délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Pour les candidats n'ayant pas de financement, un classement est opéré par ordre décroissant, en fonction de la note obtenue, aux places financées par le Conseil Général au titre du quota. Pour les autres candidats ayant un financement, une note égale ou supérieure à 10 leur permettra de rentrer en formation hors quota.

Rappel des modalités pour entrer en formation d'Auxiliaire de Vie Sociale

Pour entrer en formation, il faut être âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation et avoir satisfait aux épreuves d'admissibilité (écrit) et d'admission (oral) organisées par l'IRTS de Franche-Comté.

Sont dispensé(e)s de l'épreuve d'admissibilité(écrit) les titulaires :

- Du Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide Médico-Psychologique ou Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
- Du diplôme d'État d'Assistant Familial
- Du diplôme professionnel d'Aide Soignant
- Du diplôme professionnel d'Auxiliaire de Puériculture
- Du Titre Professionnel Assistant de Vie ou Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles
- Du Certificat Employé Familial Polyvalent suivi du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant de Vie
- Du Brevet d'Études professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales
- Du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
- Du Certificat d'Aptitude Professionnelle Employé Technique de Collectivité ou Certificat d'Aptitude Professionnelle Assistant Technique en milieu familial ou collectif
- Du Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
- Du Brevet d'Études Professionnelles Agricoles option Services Spécialisés Services aux Personnes
- Du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole option Service en Milieu Rural

Sont dispensés de l'épreuve orale les personnes :

- Ayant obtenu une validation partielle par un jury de Validation des Acquis de l'Expérience conformément aux textes officiels. Cependant la personne sera convoquée à un entretien avec la responsable de la formation AVS de l'IRTS de Franche-Comté.

PRÉPARATION A L'EXAMEN D'ENTREE EN FORMATION

Cette préparation a pour but d'aider les candidats à améliorer leur expression écrite et orale dans le cadre des épreuves d'admissibilité et d'admission aux formations d'AMP et d'Auxiliaire de Vie Sociale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Améliorer l'expression écrite et orale, réactualiser les acquis méthodologiques antérieurs et développer les connaissances.
- Valoriser des candidats ayant quitté la formation initiale depuis plusieurs années.
- Développer des techniques de communication orale et d'entretien devant jury.
- Développer la connaissance du secteur professionnel et du métier.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation portera sur :

- La connaissance du métier, des institutions, des publics accompagnés.
- La recherche, l'ouverture et la compréhension des sujets d'actualité et du domaine sanitaire et social.
- La lecture, l'analyse, la compréhension de textes.
- L'argumentation écrite et orale.
- La présentation de soi et de ses motivations pour le métier.

1- L'EXPRESSION ÉCRITE :

- Méthodologie pour la production d'écrits courts, structurés avec une argumentation claire et élaborée.
- Méthodologie et mise en œuvre d'exercices progressifs portant sur l'analyse de texte :
 - Textes d'application de méthodes : lectures analysées et commentées, explication d'expressions et de vocabulaire, synthèse du texte, repérage des idées principales.
 - Entraînements-devoirs à partir de multiples supports : textes d'examen de sessions antérieures avec questions sur le texte et débat, dossiers documentaires thématiques à caractère sanitaire et social sur le handicap, la délinquance, l'adolescence....
- (ré) Entraînement à la lecture, à l'appropriation du sens d'un texte et développement de ses facultés de mémorisation :
 - Comment développer un vocabulaire soutenu, affiner les capacités d'argumentation et les connaissances théoriques sur les thèmes spécifiques au métier comme l'espérance de vie, le clonage humain....

Des exercices à faire chez soi sont régulièrement rendus à la formatrice pour correction et revus à la séance suivante avec explication collective et individuelle.

2- L'EXPRESSION ORALE :

- Méthodologie de présentation de soi, de son parcours professionnel et de ses motivations pour le métier.
- Les techniques d'entretien et de gestion du stress : comment améliorer le questionnement, la clarté du discours, l'argumentation.
- Les techniques pour améliorer la confiance et l'estime de soi.

Le formateur suscite et stimule la prise de parole au cours des séances dans le groupe et face au groupe. Un oral blanc devant jury sera proposé, suivi d'une restitution et analyse critique.

DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

8 journées de 7 heures, soit 56 heures de formation par session. Un travail personnel est demandé à chaque stagiaire.

Nous proposons le calendrier suivant :

- **Mardi 27 mars 2012**
- **Mercredi 04 avril 2012**
- **Mercredi 11 avril 2012**
- **Mardi 17 avril 2012**
- **Mercredi 09 mai 2012**
- **Mercredi 16 mai 2012**
- **Mercredi 23 mai 2012**
- **Mardi 29 mai 2012**

Horaires : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

LIEU

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté, 1 rue Alfred de Vigny à Besançon.

INTERVENANTE

Caroline BLANCHARD, intervenante à l'IRTS de Franche-Comté

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Isabelle PALATICKY, intervenante à l'IRTS de Franche-Comté

PRIX

530 euros